

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

- ✓ **Vote du budget 2018 : maîtrise des dépenses de fonctionnement et pas de recours à l'emprunt pour financer les opérations d'investissement**

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Marie-Christine CHANEL	Excusée
Claude GUY	X	Laurent TISSOT	X
Claude BRENDEL	X	Sabine RUY	X
Jean-Marie DAVI	X	Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS	Excusée – pouvoir S. RUY
Sophie CHAPUIS	X		
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Pascal GROSBON	X
Bernard JANODY	X	Bruno BOUILLOUX	X
Jean-Louis GENTET	Excusé	Magali PERNELET	X

Sophie CHAPUIS a été désignée secrétaire de séance.

## **1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2018**

- **Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018.**

## **2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)**

### **✓ Conseil du 26 mars 2018**

- Vote du BP 2018 (principal et 14 budgets annexes) après avis favorable du bureau du 12 mars 2018 (10 abstentions). Reprise des résultats de fonctionnement 2017 au compte 1068 (réserves, excédents de fonctionnement capitalisé) : 9 785 126.40 € pour le budget principal, 211 418.41 € pour le budget annexe assainissement collectif. Vote des taux de fiscalité 2018 : CFE 24.97 % (lissage sur 12 ans), TH : 6.83 % (lissage sur 6 ans), TFB 0.742 % (lissage sur 6 ans), TFNB 5.69 % (lissage sur 6 ans). TEOM : reconduction des taux 2017 selon les périmètres des ex-EPCI (entre 8.70 % et 9.50 %).
- Fonds de concours en investissement aux communes de Viriat (Bibliothèques 70 582 €), Polliat (Accessibilité 9 796 €) et St Rémy (Accessibilité 13 630 €).
- Attribution subventions de fonctionnement de + de 15 000 € et contributions obligatoires 2018.
- Election d'un nouveau membre du bureau suite au renouvellement du conseil municipal de Polliat.
- Modification statutaire : réintroduction de la compétence relative aux documents d'urbanisme (compétence obligatoire), compétences dites « hors GEMAPI », fourrière animale, cotisations au SDIS et allocation de vétérance (a/c du 1<sup>er</sup> janvier 2019) (compétence facultative), compétence crématorium à préciser en faisant référence au contrat (modification des compétences) par délibération concordante de CA3B et des communes.
- Service aux communes : socle commun dans les domaines Urbanisme et aménagement, Assistance juridique et marchés publics, Prêt ou mise à disposition de matériel, Fourrière animale (à/c du 01/07/2018 0.83 €/hab).
- Modification du tableau des emplois : créations de 5 attachés emplois temps complet (marchés publics, affaires juridiques, service foncier, urbanisme, aménagement), changement de périmètre d'activité, modifications temps de travail et d'emplois.
- Modification des représentants de CA3B dans les organismes extérieurs, au syndicat du Bassin versant de la Reyssouze et au Syndicat Mixte Veyle Vivante.
- Subvention de 30 000 € à l'association Chic Win (5<sup>è</sup> édition Les ain'Pertinentes 2018).
- Contrat ville – programmation 2018 - total fond partenarial de 240 000 € - 62 fiches projets soit 632 785 € de subventions attendues, 402 000 € programmés (63.5 %) : Etat 151 000 €, Fonds partenarial : 240 000 €, Bourg Habitat 8 000 €, Dynacité 3 000 €.
- Prolongation des dispositifs d'aides en faveur du logement (1 000 à 4 000 €/logement) – budget de 225 000 €/an.
- Approbation du schéma directeur d'assainissement de Villereversure ainsi que le programme de travaux.
- Convention avec la Chambre d'agriculture – épandages des boues STEP Molard à St Martin du Mont et STEP Certines.

- Tarification du réseau de transport public au 01/09/2018 : maintien tarif 2017, extension des tarifs transport des scolaires à l'ensemble du territoire CA3B, tarif « Grand public – forfait 1h » à 1.30 € applicables à l'ensemble des lignes.
- Réalisation des Petites scènes vertes 2018 – Convention avec l'EPCC Théâtre d Bourg en Bresse, versement de 75 000 €. Convention pour l'organisation de soirées musicales « Bœuf au vinaigre » 2018, convention éveil musical et corporel – mairie de Péronnas.
- CR décisions bureau et président (délégations) participation de CA3B au financement au prorata de la population du bassin versant concerné par l'étude.

### **3 - Commissions communales**

#### **. Commission communication**

- L'ancien site internet a été supprimé. Les problèmes d'affichage du site dans les résultats des moteurs de recherche ont été résolus. La réorganisation du site est en cours mais ne gêne pas l'accès aux informations par les visiteurs.
- L'actualité est mise à jour sur Facebook.

#### **. Commission scolaire**

- Conseil d'école du 13 mars 2018 : 150 élèves – 13 nouveaux en petite section – horaires semaine 4 jours validés (9h-12h/13h30-16h30) – demande d'équipement vidéo projecteur, achat de 2 ordinateurs portables (CP - maternelle), système alarme couplé PPMS et alerte incendie, cages de tchoukball, 20 couchettes empilables pour les MS. Projet d'école : travail sur les émotions et la gestion des conflits entre élèves. Projets des classes : carnaval (4/04), mise en scène de 2 opéras avec l'intervenante musique (représentation le 23/06), animation par infirmière scolaire autour du thème santé dans l'école, risques domestiques, permis vélo passé et obtenu par tous les CM2 (4/01), sorties USEP...
- Réunion avec les parents du 13 mars 2018 : question sur les goûters, mauvaise odeur dans les toilettes de la cour (ventilation en panne réparation pendant les vacances scolaires). Mettre à jour le trombinoscope affiché devant l'école.

#### **. Conseil Municipal d'Enfants :**

- Visite du Sénat : date retenue le 16 juillet 2018. Participants : 9 enfants/11 du conseil municipal d'enfants, 4 parents et 3 élus accompagnateurs.
- Plantation de haies au champ des Prés Neufs (une centaine de plants) : encadrée par la société de chasse de Tossiat, Mme Claude Brendel et des élus : mardi 24 avril à 16h15.

En cours, création de pancartes pour inciter les maîtres à être vigilants avec les déjections canines.

#### **. Commission voirie**

- RD 64 (Route de la Vavrette) : une nouvelle mise en place de 2 écluses à 120m de distance est actuellement en test. Les remontées sont plutôt positives. Quelques difficultés d'accès pour un résident.
- Aménagement de la Chanaz : les travaux ont bien avancé cependant les aléas climatiques ont repoussé le rejointement du lavoir. Une réunion de la commission jeunesse et sport aura lieu afin de réfléchir sur l'implantation du parcours santé.
- Arrêt car en Bériat : solution de sécurisation – le dossier a été relancé auprès de la direction des routes. Le conseil départemental a également été alerté sur l'arrêt au rond-point de la RD1075 et la traversée de la RD1075 par les enfants.

#### **. Commission animation**

Préparation de la fête d'été prévue le 30 juin 2018 : réunion de la commission du 28 mars  
Invitation des associations de Tossiat – 6 ont été représentées.

Pour cette fête besoin de main-d'œuvre pour montage et démontage du matériel, d'une vingtaine de personnes pour l'animation des jeux. Prochainement réunion sur le site pour établir les installations à faire.

#### **. Commission environnement développement durable**

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : notification d'une subvention de 3 031 € pour l'acquisition de matériel de désherbage alternatif.
- Signature de la Charte zéro Pesticide : prévue lors de l'inauguration de la Chanaz à 19h le 30 juin..

- Extinction de l'éclairage public : sera difficile en juin, les travaux sur les armoires ne seront pas réalisés.
- Opération Village propre samedi 7 avril 2018 – rendez-vous 9h30.

#### . **Commission Personnel :**

Prolongation des arrêts de travail. Les contrats des agents remplaçants ont été reconduits dans les mêmes conditions et selon les arrêts.

#### . **Jumelage :**

- Fabrication d'un drapeau avec le blason de la commune par SFX coût 160 €HT qui sera offert pour Pentecôte.
- Actuellement présence de 15 écoliers allemands et 3 accompagnateurs. Divers activités ont été organisées pour leur venue. Départ prévu le 6/04 à 17h.

### 4 - **Finances**

#### · **Compte de gestion 2017/Compte administratif 2017**

Le conseil délibère sur l'approbation du compte de gestion (comptes tenus par le comptable)

En dehors de la présence du maire, le conseil délibère sur l'approbation du compte administratif (comptes tenus par le maire)

Les deux comptes doivent parfaitement concorder. Pour se faire on effectue la comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant dans le compte administratif et le compte de gestion.

#### Approbation du compte de gestion 2017 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires (a)	637 462.00 €	1 057 105.00 €	1 694 567.00 €
Titres de recettes émis (b)	402 704.06 €	973 820.31 €	1 376 524.37 €
Réduction de titres (c)	1 354.61 €	17 462.05 €	18 816.66 €
Recettes nettes (d = b-c)	401 349.45 €	956 358.26 €	1 357 707.71 €
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires (e)	637 462.00 €	1 057 105.00 €	
Mandats émis (f)	411 977.26 €	815 888.97 €	
Annulations de mandats (g)	0.00 €	18 224.48 €	
Dépenses nettes (h = f-g)	411 977.26 €	797 664.49 €	1 209 641.75 €
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d-h) Excédent		158 693.77 €	<b>148 065.96 €</b>
(h-d) Déficit	10 627.81 €		

#### Résultat d'exécution :

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
INVESTISSEMENT	-138 366.14 €		-10 627.81 €	-148 993.95 €
FONCTIONNEMENT	468 635.50 €	353 366.14 €	158 693.77 €	273 963.13 €
<b>TOTAL</b>	<b>330 269.36 €</b>	<b>353 366.14 €</b>	<b>148 065.96 €</b>	<b>124 969.18 €</b>

- **Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion du budget communal présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2017.**

#### Approbation du compte administratif 2017 :

Article L2121-14 du CGCT, le maire présente le compte administratif mais ne peut participer au vote. Il n'est pas compté dans le quorum.

La présidence de séance est donnée à Jean-Marie DAVI.

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	797 664.49 €	956 358.26 €	158 693.77 €
(mandats et titres)	Investissement	411 977.26 €	401 349.45 €	-10 627.81 €
<b>Résultat 2017</b>				<b>148 065.96 €</b>
Reports de l'exercice 2016	Fonctionnement		115 269.36 €	115 269.36 €
	Investissement	138 366.14 €		-138 366.14 €
<b>Report 2016</b>				<b>-23 096.78 €</b>
<b>Total (réalisations + reports)</b>		<b>1 348 007.89 €</b>	<b>1 472 977.07 €</b>	<b>124 969.18 €</b>
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	55 560.00 €		-55 560.00 €
Résultats cumulés	Fonctionnement	797 664.49 €	1 071 627.62 €	273 963.13 €
	Investissement	605 903.40 €	401 349.45 €	-204 553.95 €
<b>TOTAL CUMULÉ</b>		<b>1 403 567.89 €</b>	<b>1 472 977.07 €</b>	<b>69 409.18 €</b>

Résultat de clôture :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT
Résultats reportés		115 269.36 €	138 366.14 €		138 366.14 €	115 269.36 €
Opérations de l'exercice	797 664.49 €	956 358.26 €	411 977.26 €	401 349.45 €	1 209 641.75 €	1 357 707.71 €
<b>TOTAUX</b>	<b>797 664.49 €</b>	<b>1 071 627.62 €</b>	<b>550 343.40 €</b>	<b>401 349.45 €</b>	<b>1 348 007.89 €</b>	<b>1 472 977.07 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>0.00 €</b>	<b>273 963.13 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-148 993.95 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>124 969.18 €</b>
Reste à réaliser	0.00 €	0.00 €	55 560.00 €	0.00 €	55 560.00 €	0.00 €
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>797 664.49 €</b>	<b>1 071 627.62 €</b>	<b>605 903.40 €</b>	<b>401 349.45 €</b>	<b>1 403 567.89 €</b>	<b>1 472 977.07 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>273 963.13 €</b>	<b>204 553.95 €</b>			<b>69 409.18 €</b>

➤ **Le conseil municipal à l'unanimité :**

- **Constata les identités de valeur avec les indications du compte de gestion**
- **Reconnait la sincérité des restes à réaliser**
- **Arrête et approuve les résultats définitifs pour l'année 2017 tels que résumés ci-dessus.**

· **Affectation des résultats**

Détermination du résultat :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
(A) Recettes de l'exercice 2017	401 349.45 €	956 358.26 €	1 357 707.71 €
(B) Dépenses de l'exercice 2017	411 977.26 €	797 664.49 €	1 209 641.75 €
<b>(C) Résultat de l'exercice 2017 (A-B)</b>	<b>-10 627.81 €</b>	<b>158 693.77 €</b>	<b>148 065.96 €</b>
(D) Résultat antérieur 2016	-138 366.14 €	115 269.36 €	-23 096.78 €
<b>(E) Solde d'exécution (C+D)</b>	<b>-148 993.95 €</b>	<b>273 963.13 €</b>	<b>124 969.18 €</b>
(F) Restes à réaliser recettes 2017	0.00 €	0.00 €	0.00 €
(G) Restes à réaliser dépenses 2017	55 560.00 €	0.00 €	55 560.00 €
(H) Solde des restes à réaliser (F-G)	-55 560.00 €	0.00 €	-55 560.00 €
<b>RÉSULTAT D'ENSEMBLE (E+H)</b>	<b>-204 553.95 €</b>	<b>273 963.13 €</b>	<b>69 409.18 €</b>

Le résultat de clôture 2017 est de 124 969.18 € (E TOTAL)

L'excédent global cumulé au 31/12/2017 représente 273 963.13 € (E+H fonctionnement)

Le déficit cumulé d'investissement représente 148 993.92 € (E Investissement)

Les restes à réaliser représentent 55 560 € que l'excédent doit couvrir en priorité (G TOTAL)

Le reste de l'excédent est reporté en fonctionnement soit : 69 409.18 € (E+H TOTAL)

Affectation du résultat :

- **Le conseil municipal, au vu de l'excédent de fonctionnement de 158 693.77 €, du déficit d'investissement de 10 627.81 €, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 comme suit :**

	Excédent de fonctionnement :	158 693.77
	Déficit d'investissement :	10 627.81
A	Résultat de l'exercice	158 693.77
B	Résultat antérieur reporté	115 269.36
<b>C</b>	<b>Résultat à affecter (A + B)</b>	<b>273 963.13</b>
D	Solde d'exécution d'investissement	-10 627.81
	Résultat antérieur reporté	-138 366.14
	<b>TOTAL</b>	<b>-148 993.95</b>
E	Solde restes à réaliser	-55 560.00
<b>F</b>	<b>Besoin de financement (E + D)</b>	<b>-204 553.95</b>
	<b>AFFECTATION</b>	
	Affectation de réserve R 1068 invest.	204 553.95
	Report de fonctionnement R 002	69 409.18
	Dépenses d'investissement D 001	148 993.95
	Résultat affecté	273 963.13

#### • Vote des taux

Les taux d'imposition ont été augmentés de 1 % en 2017. La commission finances propose de reconduire cette augmentation pour 2018 :

TAXES	Taux 2017	Produits 2017	Bases prévisionnelles 2018	Produits attendus avec taux actuel	Proposition taux 2018	Produits attendus avec nouveaux taux
Taxe d'habitation	9.43%	166 147.00 €	1 802 000.00 €	169 990 €	9.53%	171 690 €
Taxe foncier bâti	10.08%	156 590.00 €	1 603 000.00 €	161 579 €	10.18%	163 195 €
Taxe foncier non bâti	40.14%	19 350.00 €	48 900.00 €	19 627 €	40.54%	19 824 €
<b>TOTAL</b>		<b>342 087.00 €</b>		<b>351 196 €</b>		<b>354 709 €</b>

➤ Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité les taux comme ci-dessus proposés pour l'année 2018.

#### • Vote des subventions

Sur proposition de la commission Vie Associative, il est proposé au conseil municipal de voter les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	2016	2017	Demande 2018	Proposition 2018
Tennis Club Sud Revermont	250.00 €	250.00 €	300.00 €	250.00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	748.00 €	833.10 €		728.65 €
Full contact Tossiat	1 000.00 €	1 000.00 €	2 000.00 €	1 500.00 €
ECTTJ	1 000.00 €	1 000.00 €	1 500.00 €	1 000.00 €
Les P'tits Futés	650.00 €	650.00 €	650.00 €	650.00 €
Sou des Ecoles	2 000.00 €	4 000.00 €	5 000.00 €	4 000.00 €
Association culturelle (club photo)	300.00 €	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Amicale des donneurs de sang	240.00 €	240.00 €	240.00 €	240.00 €
Conscrits Tossiat Journans			800.00 €	100.00 €
<b>Sous-total associations locales</b>	<b>7 136.00 €</b>	<b>10 979.80 €</b>	<b>10 790.00 €</b>	<b>8 768.65 €</b>
<b>Associations extérieures</b>				
Ain'pact	150.00 €	150.00 €	NC	150.00 €
BTP CFA	120.00 €			40.00 €
CECOF Ambérieu	40.00 €	40.00 €	NC	40.00 €
Chambre des métiers		120.00 €	150.00 €	40.00 €
Lycée pro privé VILLARS LES DOMBES		80.00 €		40.00 €
Collège Victoire Daubié	40.00 €	40.00 €	NC	120.00 €
UDCVRA	40.00 €	40.00 €		40.00 €
MFR La Saulsaie Montluel	80.00 €	80.00 €	NC	40.00 €
MFR de Mozas Bourgoin Jallieu	40.00 €	40.00 €	NC	40.00 €
MFR La Vernée			NC	40.00 €
FSL		418.50 €		
JSP Certines	150.00 €			100.00 €
<b>Sous-total associations extérieures</b>	<b>740.00 €</b>	<b>1 048.50 €</b>	<b>150.00 €</b>	<b>690.00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>7 876.00 €</b>	<b>12 028.30 €</b>	<b>10 940.00 €</b>	<b>9 458.65 €</b>

En ce qui concerne le FSL, les élus décident de répondre favorablement à la demande de subvention d'un montant de 0.30 €/habitant, soit 420 €.

Le montant total des subventions versées est donc de 9 878.65 €, hors jumelage, elles seront inscrites au compte 6574 du budget primitif communal 2018.

- **Le conseil municipal à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer les subventions comme ci-dessus proposées pour l'exercice 2018.**

Il est proposé de revoir également le régime de subvention dans le cadre des jumelages (voté en 2011). Après discussion, il est proposé les montants suivants

⋮  
Déplacement à HACKENHEIM en car ou en train :

- 25 € par adulte habitant TOSSIAT (contre 22 € actuellement)
- 36 € par jeune de moins de 18 ans ou étudiant (contre 33 €)

Déplacement à UNGURENI en car, en avion ou en train :

- 25 € par adulte habitant TOSSIAT (contre 22 €)
- 36 € par jeune de moins de 18 ans ou étudiant (contre 33 €)

Déplacement en voiture complétant un car ou en petite délégation :

- 90 € par véhicule, chauffeur compris (contre 88 €)
- 15 € par personne supplémentaire (contre 14 €)

Pour la réception et l'accueil à TOSSIAT :

- 28 € par personne (contre 26 €)

- **Le conseil municipal à l'unanimité, DÉCIDE d'adopter le barème comme ci-dessus proposé et CONFIRME la prise en charge par la commune des frais de repas pris en commun lors des échanges scolaires et d'adolescents.**

#### • Budget primitif 2018

##### Commission finances du 14 mars 2018 :

Le débat d'orientation budgétaire fait ressortir :

- Une baisse prévisionnelle de la dotation forfaitaire qui passerait de 50 526 € à 44 887 € (-5 639 €), sous réserve du calcul effectué sur le simulateur de l'AMF ;
- Une baisse de l'attribution de compensation de 10 067 € correspondant aux charges transférées GEMAPI (5 mois en 2017 – année 2018) ;
- Au niveau des charges de personnel, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, une hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) de +1.7 point, la création d'une indemnité compensatrice de la CSG, suppression de la CES 1 % (contribution exceptionnelle de solidarité).
- Programmation d'investissement (avec report des crédits) :

TOTAL PAR OPERATION		Report	Proposition	Total budget
<i>OP 330</i>	<i>Sécurisation entrée nord</i>			
2315	Immos en cours install.technique	4 300.00	700.00	5 000.00
<i>OP 331</i>	<i>Mode doux RD64</i>			
2111	Terrains nus	5 000.00	0.00	5 000.00
<i>OP 328</i>	<i>Aménagement de la Chanaz</i>			
2181	Installations génér. agenc. divers	9 000.00	0.00	9 000.00
2312	Aménagements de terrains	34 560.00	0.00	34 560.00
<i>OP 335</i>	<i>Sécurité incendie la Jonquillère (réservoir)</i>			
2128	Autres agencement et aménagement		6 000.00	6 000.00
2314	construction sur sols d'autrui		4 000.00	4 000.00
<b>TOTAL PROGRAMMES</b>		<b>52 860.00</b>	<b>10 700.00</b>	<b>63 560.00</b>
Reports hors programme				
2111	Terrains nus	1 500.00		1 500.00
2158	Autres matériels (matériel désherbage)	1 200.00		1 200.00
<b>TOTAL</b>		<b>55 560.00</b>	<b>10 700.00</b>	<b>66 260.00</b>

- Dépenses d'investissement hors programme :

- Eclairage public : modernisation des armoires et des points lumineux de la salle des fêtes : 10 158 € ;
- Terrain projet Haissor : en prévision 80 000 € inscrits.

### Moyens d'actions :

- Au niveau des emprunts : pas de recours à l'emprunt prévu cette année pour financer l'investissement, baisse de l'annuité de 9 406 € par rapport à 2017 (fin prêts bibliothèque et aménagement Skate parc + divers) ;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement à caractère général ;
- Prise en charge du FPIC par CA3B ;
- Proposition d'augmentation des taux d'imposition de 1 %.

### . Proposition budget primitif 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>DEPENSES</b>	
011 charges à caractères générales	236 900.00 €
012 charges de personnel et frais assimilés	404 500.00 €
65 autres charges de gestion courante	124 100.00 €
66 charges financières	38 216.00 €
67 charges exceptionnelles	3 000.00 €
014 Atténuation charges	- €
022 dépenses imprévues	25 654.18 €
023 virement la section d'investissement	166 155.00 €
042 Opérations d'ordre	10 324.00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 008 849.18 €</b>
<b>RECETTES</b>	
002 excédent antérieur reporté	69 409.18 €
013 atténuations de charges	1 200.00 €
70 produits des services, du domaine et ventes diverses	76 480.00 €
73 impôts et taxes	751 060.00 €
74 dotations, subventions, participations	81 700.00 €
75 autres produits de gestion courante	27 000.00 €
76 produits financiers	2 000.00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 008 849.18 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Imputation	Libellé	RAR	Proposition	TOTAL BP 2018
<b>DEPENSES</b>				
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		148 993.95 €	148 993.95 €
020	Dépenses imprévues		0.00 €	0.00 €
1641	Emprunts en euros		90 039.00 €	90 039.00 €
2111	Terrains nus	6 500.00 €	80 000.00 €	86 500.00 €
2128	Autres agencement et aménagement		11 000.00 €	11 000.00 €
213116	Equipement cimetière		5 000.00 €	5 000.00 €
2135	Agencements, aménagem. constructions		10 000.00 €	10 000.00 €
21538	Installations, mat. et out. autres réseaux		20 000.00 €	20 000.00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 200.00 €	8 800.00 €	10 000.00 €
2181	Installations génér. agenc. divers	9 000.00 €	0.00 €	9 000.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		4 000.00 €	4 000.00 €
2184	Mobilier		2 500.00 €	2 500.00 €
2312	Aménagements de terrains	34 560.00 €	10 440.00 €	45 000.00 €
2314	construction sur sols d'autrui		4 000.00 €	4 000.00 €
2313	Immos en cours construction		3 000.00 €	3 000.00 €
2315	Immos en cours install. technique	4 300.00 €	700.00 €	5 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>55 560.00 €</b>	<b>398 472.95 €</b>	<b>454 032.95 €</b>
<b>RECETTES</b>				
40	Opérations d'ordre entre sections		10 324.00 €	10 324.00 €
10222	FCTVA		17 000.00 €	17 000.00 €
10226	Taxe aménagement		15 000.00 €	15 000.00 €
1068	Excédent de fonctionnement		204 553.95 €	204 553.95 €
13	Subventions		41 000.00 €	41 000.00 €
021	Virement de la sectgin de fonctionnement		166 155.00 €	166 155.00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>454 032.95 €</b>	<b>454 032.95 €</b>

- **Le conseil municipal, à l'unanimité, APROUVE le budget primitif principal pour l'exercice 2018 qui s'équilibre comme suit :**
- dépenses de fonctionnement : 1 008 849.18 €
  - recettes de fonctionnement : 1 008 849.18 €  
dont 69 409.18 € d'excédent antérieur reporté
  - dépenses d'investissement : 454 032.95 €

- recettes d'investissement : 454 032.95 €  
dont 148 993.95 € de déficit d'investissement reporté et 166 155.00 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.

## **5- Administration générale**

### **• Hameau de la Reyssouze :**

Le lancement du programme Haissor est prévu pour 2018 par Bourg Habitat. L'équilibre de l'opération est lié au rachat des terrains par Ain Habitat.

Le projet présenté comprend 16 lots : Bourg Habitat - 1 lot locatif de 14 logements : Haissor 5T2 et 1T3 et 4T3 à l'étage + 4 pavillons T4, Ain Habitat : 1 lot 3 pavillons locatifs, 14 lots libres de constructeur.

Les deux bailleurs souhaitent avoir l'accord du conseil municipal sur le projet présenté.

### **▪ Révision loyer**

Le bail de l'appartement sis au 74 rue Louis François Jambon doit faire l'objet d'une révision annuelle au 1<sup>er</sup> mai date anniversaire du bail.

- ✓ Indice de référence des loyers (IRL) pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 : 126.82 (+1.05%)  
Révision :  $(691.21 \times 126.82) / 125.50 = 698.48 \text{ €}$ .

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la proposition du maire et ARRETE le montant du loyer de M. ROUYER à 698.48 € par mois à compter du 1er mai 2018.**

➤

## **6- Urbanisme**

**Dossiers déposés depuis le dernier conseil :**

### **- Permis de construire**

- BALLET Christian – 15 route de Salles : Construction d'un bâtiment agricole
- LONG Eric – au Mas Ballet : construction de 4 maisons

### **Déclarations préalables**

- LONG Eric – 195 chemin Mas Ballet : Division en vue de construire
- THEVENIN et DUCROT – TD DISTRIBUTION – Route de la Vavrette : rénovation façades

### **- Déclarations d'intention d'aliéner**

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- MAILLOT François – PITICCO Alda : ZC 99 - 331 route de Montagnat
- MILLET Michel – RIBOULET Catherine : D 290 – 36 place de la Fontaine
- BONNAND Sylvain – MONTROBERT Lucile : D 1267 - 8 impasse du Pré de la Garde

## **7 – Questions diverses**

- Implantation d'une antenne-relais Free dans le cadre du déploiement du réseau au lieu-dit Chaussonnières.
- Zone d'activité de la Vavrette : tous les terrains sont occupés.
- Syndicat de la Reyssouze : 2<sup>ème</sup> contrat de rivière
- Culturiosités le 28 avril avec la venue du groupe Noir Houblon
- Echo de la Chanaz : réfléchir sur les articles et proposer des idées pour la mi-mai dernier délai.
- Syndicat des eaux : compétences 2020
- **Date prochain conseil : 3 mai 2018 à 20 heures**
- **Conseil de juin : il se déroulera exceptionnellement le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois (14 juin).**

La séance est levée à 23 heures 15